

Rapport d'évaluation

**Plan d'action
SPARKNEWS**



Juillet 2025

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise SPARKNEWS dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

SPARKNEWS			
Date d'adhésion au programme	12/02/2021	Date d'engagement dans le programme	17/06/2022
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	2 ans (2022-2024)		

Date de transmission du rapport de suivi	11/2024
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	2022-2024
Date de publication du rapport d'évaluation	Juillet 2025

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

Outre l'évaluation, le document propose des points d'amélioration aux différentes étapes (état des lieux, plan d'action, suivi) qui ont pour vocation de guider le dépôt d'un nouveau plan d'action puis rapport de suivi.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action	4
I.1 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	4
I.2 Cadre mis en place et description des actions	5
II. Evaluation	6
II.1 Synthèse de l'évaluation	6
II.1.1 Adéquation des informations fournies	6
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	6
II.1.3 Conclusion évaluative.....	7
II.1.4 Actions coups de cœur	8
III. Recommandations	9
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	9
III.1.1 Précision du plan d'action.....	9
III.1.2 Complément au plan d'action	9
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre	9
IV. Synthèse des retours des relecteurs	10

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	L'entreprise SPARKNEWS est une entreprise française dont le siège social est situé à Paris (75).
--	--

Secteurs d'activité	<p>L'entreprise a une activité de conseil en relations publiques et communication dans le domaine de la transition environnementale et sociale. L'activité est à deux échelle :</p> <ul style="list-style-type: none">- Acculturation du grand public (à travers les médias, artistes et influenceurs) avec des programmes de plaidoyers nationaux et internationaux- Acculturation des entreprises (à travers les dirigeants d'entreprise et parties prenantes) avec des programmes de transformation
----------------------------	---

Nombre d'employés	PME (entre 20 et 49 salariés)
--------------------------	-------------------------------

Site web de l'entreprise	https://www.sparknews.com/
---------------------------------	---

I.1 Synthèse des principaux enjeux identifiés

L'entreprise identifie comme enjeu prioritaire son activité d'acculturation, de sensibilisation et d'information des enjeux de la biodiversité aux publics ciblés (décideurs économiques, collaborateurs des entreprises, artistes, médias et de façon indirecte, le grand public).

L'entreprise, même si cela représente de faibles pressions, a également un enjeu de réduction de ces dites pressions, notamment l'émissions de gaz à effets de serre liés aux déplacements, au numérique. L'entreprise a un faible enjeu de réduction de l'utilisation des ressources naturelles (eau, fournitures bureautiques).

I.2 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Entreprise		
Durée et période prévues pour la mise en œuvre	2 ans		
Nombre d'actions cœur de métier	5	Nombre d'actions complémentaires	1

Actions cœur de métier	1	Diffuser un atelier sur les enjeux liés aux sols auprès de 15 entreprises, 50 artistes/auteurs/créatifs pour les sensibiliser aux enjeux des sols vivants (fonctionnement, menaces, solutions) d'ici 2023. Animer cet atelier dans le cadre de 5 événements différents.
	2	Diffuser un module de sensibilisation/acculturation sur la biodiversité pour les salarié.e.s de 15 entreprises d'ici 2023.
	3	Intégrer une composante biodiversité aux séminaires organisés à destination de CEO de grandes entreprises et de leurs enfants
	4	Amener les médias à mieux traiter les sujets de biodiversité à travers 3 programmes étalés sur 2022 et sensibiliser ainsi le grand public à travers ces contenus.
	5	Travailler avec des artistes sur les enjeux de biodiversité, afin que ces derniers soient en capacité de diffuser ces enjeux auprès du grand public. Accompagnement de ces artistes dans leur création et suivi du chemin parcouru et des créations issues de ce travail.

Observations

L'action 2 a été abandonnée.

Action complémentaire	6	Sensibilisation à la biodiversité en interne à au moins 5 occasions par an sur 2022/2023.
------------------------------	---	---

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

Les informations fournies dans le plan d'action et le rapport de suivi sont claires et détaillées et l'entreprise a su faire un bel exercice de synthèse. Les actions ont toutes fait l'objet d'un suivi rigoureux.

Points d'amélioration :

- Pour l'état des lieux, approfondir l'analyse des impacts directs de l'entreprise (bureaux, consommables, transport) et de ses activités (impact des séminaires, des supports de diffusion, etc.) sur les 5 facteurs d'érosion de la biodiversité

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Au regard des 9 critères du programme Entreprises engagées pour la nature, le plan d'action atteint les résultats suivants.

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Exemplaire

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	Exemplaire	Exemplaire	À renforcer

II.1.3 Conclusion évaluative

SPARKNEWS, PME française basée à Paris, est spécialisée dans le conseil en communication axé sur la transition environnementale et sociale. Ses activités se déclinent en deux volets : acculturation du grand public via des médias, artistes et influenceurs, et transformation des entreprises par des programmes ciblant dirigeants et parties prenantes. Labellisée B Corp depuis 2019, elle s'est déjà impliquée dans la sensibilisation à la biodiversité par le biais d'ateliers, d'événements (Congrès Mondial de la Nature, Université de la Terre) et de collaborations avec des artistes (programme avec l'OFB).

L'entreprise a une dépendance faible aux ressources d'approvisionnement (papier, eau), mais une forte dépendance aux services culturels et aux valeurs éthiques liées à la biodiversité, qui mobilisent ses clients. Indirectement, elle dépend des écosystèmes via les entreprises qu'elle accompagne. Ses impacts directs sur la biodiversité sont faibles, mais des pressions existent sur l'utilisation des ressources naturelles (papier) et les émissions de gaz à effet de serre (déplacements, numérique, organisation d'événements).

Le plan d'action de deux ans (2022-2023) inclut cinq actions principales et une action complémentaire. Les principales visent à diffuser des ateliers sur les sols vivants auprès de 15 entreprises et 50 créatifs, intégrer la biodiversité aux séminaires pour CEO, mobiliser les médias sur ces enjeux, et accompagner des artistes dans leurs créations liées à la biodiversité. Une sensibilisation interne à la biodiversité a été organisée à cinq reprises par an. En revanche, l'action prévue pour former les salariés des entreprises a été abandonnée. Les contributions indirectes de SPARKNEWS renforcent la sensibilisation et la mobilisation autour de la préservation de la biodiversité.

Les qualités du plan d'action sont :

- Les 5 actions cœur de métier répondent à l'enjeu prioritaire identifié par l'entreprise dans son état des lieux
- De par le ciblage des différents publics auprès desquels Spaknews intervient (médias, grand public, CEO, salariés des entreprises, artistes), le périmètre du plan d'action est cohérent.
- L'ensemble des actions cœur de métier du plan d'action rejoint la mise en œuvre des activités de l'entreprise Sparknews qui œuvre à la sensibilisation et l'acculturation, en y renforçant le prisme de la biodiversité.
- L'ensemble des actions cœur de métiers peut avoir des effets positifs indirects sur la biodiversité.
- Toutes les actions cœur de métiers ont des indicateurs pour mesurer le nombre de participants/de personnes touchées et la satisfaction. Pour l'action du traitement de la biodiversité dans les médias, des indicateurs sont relatifs au nombre d'articles, au nombre de journalistes et au nombre d'experts valorisés auprès des journalistes.
- L'entreprise a défini des objectifs chiffrés pour l'ensemble de ses actions.
- Les actions de formation sont accompagnées de questionnaires de satisfaction. Sparknews possède des référents par type de programme.
- La construction du plan d'action a mobilisé les clients et bénéficiaires des actions (entreprises, artistes et organisations culturelles, journalistes, éditeurs et rédacteurs).
- Ce plan d'action contient de nouvelles actions (par exemple, action cœur de métier 1) et l'amélioration d'actions existantes (par exemple, le module biodiversité dans l'action cœur de métier 3).
- Le plan d'action est dimensionné avec les contraintes et possibilités d'action de l'entreprise.

Les points d'amélioration pour consolider l'exemplarité sont :

- Faire se réunir le groupe de travail dédié au plan d'action régulièrement et en amont du bilan.
- Diffuser le suivi du plan d'action aux parties prenantes externes impliquées dans les actions : scientifiques, OFB, ADEME, etc.
- Au-delà de l'OFB et l'ADEME pour l'action 4, préciser quels types d'experts et scientifiques ont été mobilisés pour les autres actions (notamment 1, 3 et 5).
- Élargir le cercle des parties prenantes externes mobilisées aux associations environnementales.
- Analyser qualitativement les indicateurs chiffrés et préciser la part de la thématique biodiversité dans les activités pour l'amélioration continue des actions.

Les points d'amélioration pour tendre vers l'exemplarité sont :

- Analyser plus précisément les dépendances et impacts de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité ;
- Identifier également les enjeux prioritaires liés aux pressions sur la biodiversité associées à la sensibilisation (par exemple papier utilisé par les médias ou émissions de GES associées au numérique pour les formats digitaux).
- Définir au moins une action ciblant les impacts directs de l'entreprise et/ou les impacts de ses outils de sensibilisation (digitaux ou papier, organisation d'événements) dans une démarche d'écoconception, ou justifier d'une bonne performance déjà existante sur ces enjeux-là. Pour l'action cœur de métier 3 par exemple, évaluer l'impact carbone des séminaires afin de l'optimiser.
- Pour les actions cœur de métier 1, 2 et 3, intégrer des objectifs de changement de comportements attendus favorables à la biodiversité (par exemple avec un questionnaire sur le changement de pratiques opérées quelques mois après la sensibilisation).
- Solliciter des scientifiques, des experts et des organisations gouvernementales et non gouvernementales dans la construction du plan d'action.

Les points d'amélioration pour renforcer le plan d'action sont :

- Définir un processus d'évaluation et d'amélioration du plan d'action : temporalité, personnes impliquées dans l'évaluation, etc.
- Préciser les moyens humains provisionnés puis mis en œuvre pour chaque action (au moins les équipes mobilisées), et les moyens financiers.
- Préciser dans quels cadres les actions s'inscrivent vis-à-vis de la protection de la biodiversité (par exemple, se référer à la stratégie SNB 2030 et aux axes « accompagner l'engagement des entreprises pour la biodiversité »).

Pour renforcer la significativité et l'impact du plan d'action EEN, il est recommandé d'intégrer des indicateurs et objectifs mesurables liés aux changements de comportements, permettant de suivre les effets concrets des programmes. Enrichir le plan avec des actions ciblant les impacts directs de l'entreprise (bureaux, consommables) et adopter une démarche d'éco-conception des prestations renforcerait l'exemplarité. Impliquer davantage d'experts et préciser les ressources humaines et financières mobilisées permettraient de garantir une mise en œuvre solide et crédible. Enfin, la création d'un organe consultatif externe offrirait une vision globale et constructive, consolidant la pertinence et la transparence des actions engagées.

II.1.4 Actions coups de cœur

Les actions coup de cœur sont des actions ambitieuses ou originales que nous invitons à poursuivre et à développer.

L'action 5 est une action coup de cœur car elle cible un public peu souvent accompagné sur les sujets de biodiversité : les artistes (dans l'objectif de cibler ensuite un public plus large). Sparknews est encouragée à poursuivre cette action en approfondissant son travail sur les leviers permettant d'accroître son impact. Par exemple, cette action pourrait cibler des artistes qui s'adressent d'habitude à un public peu sensibilisé à la biodiversité, afin d'atteindre cette audience clé.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

- Pour l'ensemble des actions cœur de métier (notamment 1 et 3), intégrer des indicateurs et objectifs de changement de comportements favorables à la biodiversité (par exemple avec un questionnaire sur le changement de pratiques opérées quelques mois après la sensibilisation) afin de mesurer l'impact effectif des programmes (par exemple avec questionnaire adressé aux participants sur la mise en œuvre d'actions sur la biodiversité dans leur vie courante ou bien l'amélioration de la considération de la biodiversité au sein de l'entreprise (pour le public CEO)).

III.1.2 Complément au plan d'action

- Définir au moins une action ciblant les impacts directs de l'entreprise sur la biodiversité liés à son fonctionnement (bureaux, consommables...)
- Entrer dans une démarche d'éco-conception pour l'ensemble des prestations de l'entreprise (organisation des séminaires, supports physiques et digitaux de campagne de sensibilisation ou plaidoirie).
- Définir au moins une action qui permette de cibler un public particulièrement peu sensibilisé aux enjeux biodiversité

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

- Préciser les moyens humains et financiers mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre, ainsi que les experts et scientifiques impliqués dans le cadre des diverses actions
- Préciser les éléments d'évaluation d'impact des programmes du plan d'action pour leur amélioration
- Mettre en place un organe consultatif externe qui donnerait un avis sur l'ensemble des actions (vision globale des programmes), et lui rendre compte des résultats (notamment obtenus sur les changements de comportements)

IV. Synthèse des retours des relecteurs

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury est tout à fait avec la conclusion et les justifications.

Aucun avis complémentaire à destination de l'entreprise n'a été émis.

RECOMMANDATIONS

Le jury est tout à fait avec les recommandations

Les relecteurs ont émis les recommandations complémentaires suivantes :

Un des enjeux principaux de l'entreprise étant l'impact à travers ses contenus, il serait particulièrement intéressant de mesurer la part de la thématique biodiversité dans les actions et créations de contenus de Sparknews.